



## **1. Journée d'accueil (nouveaux élèves)**

**Vous devrez impérativement vous présenter au lycée militaire à la date et à l'horaire indiqués sur la convocation qui vous sera adressée par courriel :**

- ✓ vous réglerez sur place par chèque :
  - l'approvisionnement de votre compte de fonds particuliers permettant de financer des sorties ;
  - les inscriptions au club sportif et artistique et à l'association sportive ;
- ✓ votre enfant passera à l'infirmerie pour que le médecin-chef valide son admission à l'internat (et non pour effectuer une non contre-indication à la pratique sportive) ;
- ✓ votre enfant percevra son trousseau (prévoir une grande valise et un grand sac vides, le trousseau étant très volumineux)
- ✓ vous rencontrerez le chef de section et l'encadrement militaire.

**Attention** : en raison du plan vigipirate, votre accès dans l'enceinte du lycée en voiture ou à pied se fera uniquement sur présentation de votre convocation et du « Laissez-passer GCS 2023 » que vous aurez reçus.

Lors de la journée d'accueil, un amphithéâtre de présentation du déroulement de la scolarité, destiné aux parents, sera conduit par le chef de corps et le proviseur.

## **2. Journée de rentrée (anciens élèves)**

Les élèves se présenteront au lycée selon le calendrier diffusé sur Pronote.

Concernant le paiement du CSA et l'approvisionnement du compte de fonds particuliers, les familles seront informées si besoin par le Régisseur du lycée et par le Bureau des Sports.

**Ils devront être en possession des différentes fiches du dossier élèves et des justificatifs demandés.**

## **3. Informations supplémentaires et devoirs de vacances (pour tous les élèves)**

Vous devrez prendre connaissance :

- ✓ du règlement intérieur des lycées de la défense relevant de l'armée de terre (RILDAT)
- ✓ des lectures/révisions que votre enfant pourra effectuer durant l'été ;
- ✓ des renseignements administratifs vous informant sur divers points (le trousseau, les fonds particuliers, l'organisation de l'antenne médicale du lycée, les activités sportives et culturelles, ...) ;
- ✓ des divers documents mis en ligne à votre attention.

*Nous souhaitons à votre enfant de bonnes vacances et de bonnes lectures.*

Le chef de corps et le proviseur du lycée militaire de Saint-Cyr